



Programmes d'action communautaire pour l'environnement

« Nous voulons contribuer à protéger les espèces de poissons en péril dans nos réserves contre les effets de la pollution de l'eau. »

« Les enfants de notre école souhaitent partager leurs bonnes idées sur la durabilité avec d'autres enfants. »

« Mon entreprise est prête à offrir son temps et son expertise pour aider à restaurer une forêt locale. »



Qu'ont en commun ces Canadiens? Ils peuvent avoir un impact positif sur l'environnement. Vous le pouvez aussi.

ISBN : 978-1-100-94598-9
Numéro de catalogue : En4-120/2010F-PDF

RÉFÉRENCES PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : **Emie Bies, Photos.com 2009, Photos.com 2009**

La présente page : **Photos.com 2009**

Page 2 : **Brian Small**

Page 3 : **Photos.com 2009**

Pages 4 et 5 : **Photos.com 2009**

Page 6 : **Environnement Canada**

Page 7 : **Photos.com 2009**

Pages 8 et 9 : **Environnement Canada**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre de l'Environnement, 2010



**Programmes d'action
communautaire pour
l'environnement (PACE)
d'Environnement Canada
finance des projets de
mobilisation locaux axés
sur :**

- la qualité de l'eau;
- la qualité de l'air;
- les changements climatiques;
- la biodiversité;
- les espèces en péril;
- les espèces exotiques envahissantes;
- la protection de la faune et de son habitat.

**Chaque année, plus de
600 projets bénéficient de
l'aide financière du PACE.**

**La façon dont les projets atteignent leurs objectifs
environnementaux**

Ces projets aident les Canadiens à faire des choix environnementaux plus judicieux et à adopter des comportements durables. Les projets financés mettent en œuvre diverses approches permettant l'atteinte des objectifs environnementaux fixés, notamment des campagnes faisant la promotion de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique, des projets relatifs à des bassins hydrographiques locaux, des programmes à l'intention des jeunes et des éducateurs, des projets visant à protéger les espèces en péril, des campagnes de protection contre les espèces exotiques envahissantes et des projets relatifs aux terres autochtones.

Qui est admissible au financement?

Les groupes environnementaux et communautaires, les clubs philanthropiques, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement, les regroupements de jeunes et d'ânés, les organismes autochtones, les œuvres caritatives et les organismes bénévoles, les municipalités et les offices de protection de la nature, comptent parmi les bénéficiaires admissibles au financement. Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admissibilité, les dates limites et l'étendue du financement, visitez le site du PACE, au :

www.ec.gc.ca/pace-cape

Programme autochtone pour les espèces en péril

Les organisations et les collectivités autochtones ont toujours entretenu une relation particulière avec l'environnement. Elles jouent un rôle clé dans la conservation et la protection de la biodiversité canadienne. Le Fonds autochtone de développement des capacités et le Fonds autochtone de protection de l'habitat essentiel contribuent à soutenir le travail des Autochtones. Ces fonds ont été établis pour améliorer la collaboration entre les gouvernements et les populations autochtones et pour favoriser le recours aux connaissances autochtones traditionnelles en matière de rétablissement et de protection des espèces.





Programme Interactions communautaires : Plan d'action du Saint-Laurent

Le fleuve Saint-Laurent est un plan d'eau d'importance pour le Canada. Qu'il s'agisse des espèces aquatiques, de la biodiversité, des terres humides et du commerce, le fleuve a des répercussions majeures sur tous les aspects de la vie au Canada. De Cornwall à Blanc-Sablon, la santé des collectivités est tributaire de la santé du Saint-Laurent. Le Programme Interactions communautaires offre un soutien financier aux projets axés sur la protection du fleuve qui peuvent comporter des initiatives d'information et de sensibilisation, de restauration des rives, de stabilisation et de revégétalisation. Il apporte aussi un soutien financier à certaines études environnementales particulières visant à aider à déterminer d'autres mesures concrètes pouvant être prises pour améliorer et protéger la santé du fleuve.

Programme de financement communautaire ÉcoAction

Le Programme de financement communautaire ÉcoAction offre un soutien financier à des organismes communautaires partout au Canada qui participent à des projets dont les effets sur l'environnement sont à la fois mesurables et positifs. Les projets financés favorisent la participation des collectivités locales aux activités axées sur la qualité de l'air et de l'eau et les changements climatiques ainsi que sur la protection, la réhabilitation ou la restauration du milieu naturel. Les projets peuvent porter sur le lancement d'activités ou sur le renforcement de la capacité des collectivités, ou sur les deux.



Fonds pour dommages à l'environnement

Le Fonds pour dommages à l'environnement, fondé sur le principe du « pollueur-payeur », vise à s'assurer que les pollueurs de l'environnement assument la responsabilité de leurs actions. Il constitue pour les tribunaux un moyen de veiller à ce que l'argent provenant des amendes et des règlements à l'amiable soit directement investi pour réparer les dommages à l'environnement et à la faune. Le Fonds pour dommages à l'environnement sert à financer les projets des organisations axés sur la restauration de l'environnement dans les régions où les dommages ont été faits, sur l'amélioration de la qualité environnementale, sur la recherche et le développement sur l'évaluation et la restauration des dommages environnementaux et sur l'information et la sensibilisation en matière de restauration et de conformité environnementales.

Fonds de durabilité des Grands Lacs

Nos Grands Lacs constituent une précieuse ressource, mais aussi une ressource limitée. Ils contiennent environ 18 % des réserves mondiales d'eau douce et ils sont essentiels à l'économie canadienne. Un Canadien sur trois habite dans le bassin environnant. Le Fonds de durabilité des Grands Lacs offre un appui technique et financier à des projets axés sur le nettoyage, la restauration, la protection de la qualité environnementale et l'utilisation judicieuse des Grands Lacs du Canada dans les secteurs préoccupants. Le Fonds vise trois objectifs prioritaires, le rétablissement et la gérance de l'habitat des poissons et des espèces sauvages, l'évaluation et le nettoyage des zones contaminées et la mise en œuvre de mesures novatrices pour améliorer les façons dont les villes gèrent les égouts et les eaux usées.





Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril

Le but du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril consiste à contribuer au rétablissement des espèces en voie de disparition menacées et des autres espèces en péril et de prévenir que d'autres espèces ne deviennent préoccupantes du point de vue de la conservation en faisant participer les Canadiens à des mesures de conservation qui sont favorables aux espèces sauvages. Les projets financés sont axés sur les activités d'intendance qui favorisent le rétablissement des espèces en péril, notamment la protection ou la conservation des habitats importants et la réduction ou l'atténuation des menaces à la survie des espèces. Ces activités doivent avoir lieu sur des terres non fédérales ou dans les zones aquatiques et marines partout au Canada.

Fonds pour le nettoyage du lac Simcoe

En Ontario, le lac Simcoe est le plus vaste lac à l'extérieur du système des Grands Lacs. Il fournit de l'eau potable à huit municipalités et il constitue une aire de loisirs importante. Comme de nombreux résidents le savent, la santé du lac Simcoe dépérit depuis de nombreuses années. Les niveaux de déversement annuel de phosphore sont de deux à trois fois supérieurs au niveau naturel en raison de la pollution terrestre. Ces niveaux élevés sont responsables de la croissance excessive des algues, ce qui prive le lac de son oxygène, affecte la communauté de poissons en eau froide et la qualité de l'eau en général. Le Fonds pour le nettoyage du lac Simcoe sert à financer des projets conçus pour améliorer la qualité de l'eau, réduire considérablement les déversements de phosphore et faire progresser la restauration de la pêche en eau froide et l'intégrité écologique du lac Simcoe.





Fonds de gérance du bassin du lac Winnipeg

Les problèmes liés à la croissance de l'algue bleu-vert dans le plus grand lac du Manitoba proviennent de l'excès de nutriments provenant des sources urbaines et rurales qui se jettent dans le lac. Cet excès de nutriments, principalement du phosphore et de l'azote, contribue à la prolifération de l'algue bleu-vert sur d'énormes superficies, ce qui prive le lac d'oxygène, obstrue les filets de pêche, salit les plages et produit des toxines nocives. Le Fonds fournit un soutien financier aux projets ou aux activités, dans les parties de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta situées dans le bassin du lac Winnipeg, qui auront des résultats démontrables pour réduire les polluants, en particulier les déversements de nutriments dans le bassin du lac Winnipeg.

Faits saillants des projets financés

Le Défi des hôpitaux qui guérissent l'environnement

Les hôpitaux comptent parmi les bâtiments qui consomment le plus d'énergie dans les collectivités canadiennes. Le Défi des hôpitaux qui guérissent l'environnement a débuté avec quinze hôpitaux participants qui ont collaboré pour trouver des façons concrètes de réduire leurs répercussions sur l'environnement. L'idée partait du fait que si les hôpitaux fournissent des soins aux patients, ils peuvent aussi jouer un rôle important pour guérir l'environnement local. Au nombre des projets, on peut citer le captage de gaz anesthésiques des salles d'opération, la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation, d'air climatisé et d'éclairage et la mise en œuvre de programmes de réduction des déchets.

Financé dans le cadre du Programme de financement communautaire ÉcoAction

Le programme Manitoba Piping Plover Guardian

Le programme Manitoba Piping Plover Guardian (protection du pluvier siffleur) a été mis sur pied pour protéger les pluviers siffleurs reproducteurs qui nichent et élèvent leurs petits sur les plages. Les oiseaux nicheurs sont très sensibles aux perturbations humaines. Des bénévoles et les membres du personnel de conservation s'efforcent de diminuer la circulation dans les zones récréatives avoisinantes et surveillent les nichées régulièrement afin que l'éclosion des oisillons se fasse harmonieusement. Les patrouilles de plage prennent d'autres mesures de protection, dont l'installation d'enclos contre les prédateurs au-dessus des nids et le contrôle des déchets sur les plages.

Financé dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat

Ayez des effets positifs sur l'environnement!

Pour en savoir davantage sur les Programmes d'action communautaire pour l'environnement, visitez le site d'Environnement Canada, au www.ec.gc.ca/pace-cape

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada uniquement)
ou 819-997-2800

TTY : 819-994-0736

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca